

Nom de l'école : LE  
PETIT PRINCE

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE

### Du 12/ 06/ 2025



Adresse : 48, rue de la  
Velle 01170 SEGNY

MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : Monsieur David NOALLY			excusé
MEMBRES VOTANTS			
NOM	Présent	Excusé	Représentant
Directeur de l'école - Président : Mme PSAUME Françoise	X		
Maire : M.Fouilloux	X		
Conseiller municipal : M Billard	X		
DDEN : Gérard Coudert		X	
ENSEIGNANTS DE L'ÉCOLE			
MEGUELLATI Kenza		X	
KHATTABI Chadia	X		
MAYEMBA Juliette	X		
CHAUVIN Virginie	X		
VERMEULEN Caroline	X		
MOREL Claire Lise	X		
LAUGA Muriel	X		
ROUVIERE Claire	X		
GAUCHER Anaëlle	X		
ROCHETTE Manon	X		
BOTTAGISI Laura	X		
BATTU Laura		X	
BUSSY Cassy-Morgane		X	
MILAN Julie	X		
<b>Un des maîtres du RASED</b>		X	
<b>Enseignante UPE2A</b>		X	
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES			Suppléants assurant un remplacement
Mme COLLIER		X	
Mme PERRIER		X	
Mme MOUSTATI		X	
M PELE	X		
M. BOUKKADOUR		X	
Mme DELANOE		X	
Mme LAHJOU		X	
Mme CANU	X		
Mme MOUZAHIR	X		
M SOUCHON	X		
Mme PERNOT	X		
Mme WADOWSKI		X	
Mme DUPONT		X	
Mme COLLIER		X	
VOIX CONSULTATIVE			
RASED :		X	
Médecin scolaire :		x	
Infirmier(e) scolaire :		x	
Assistante sociale :		x	
ATSEM : Cindy Chaney et Virginie Carlier	X		
Représentante périscolaire : Mme Valérie TRUFFAZ	X		
Enseignant EILE :		x	
Invité : Sou des Ecoles –		X	
Invité : Conseiller municipal :		X	

Procès-verbal établi le 12 / 06 / 2025

Le président, directeur de l'école  
Nom : PSAUME Françoise  
Signature

La secrétaire,  
Nom : ROCHETTE Manon  
Signature

Date : 13.06.2024

Heure de début : 18h10

▪ **Tour de table des membres du Conseil d'École**

▪ **Rappel de l'ordre du jour :**

1. Point sur le chantier de la nouvelle école maternelle
2. Effectifs et perspectives pour 2025-2026
3. Fonctionnement de l'école : élèves en difficulté, éducation musicale, évaluation externe, rentrée 2025
4. Projets pédagogiques et vie de l'école : projets, temps périscolaire, matériel et budget, travaux
5. Actions du Sou des écoles
6. Remerciements
7. Moment convivial

**1. Point sur le chantier de la nouvelle école maternelle**

Le chantier a pris un retard de quatre mois, causé par les intempéries et un problème au niveau du fournisseur (menuiserie, charpente). Le chantier est hors d'eau et hors d'air à ce jour.

Le chantier devrait être terminé fin 2025. Puis, il faudra aménager l'intérieur et s'organiser autour de cette nouvelle école. Elle devrait être fonctionnelle pour accueillir les élèves de maternelle pour la rentrée 2026.

Une visite des locaux sera organisée d'ici la fin d'année 2025 pour le personnel scolaire, la mairie et les parents délégués.

**2. Effectifs et perspectives pour 2025 2026**

Aujourd'hui, nous comptons 339 élèves inscrits à l'école Le Petit Prince. 41 élèves vont quitter l'école, soit 36 CM2 et 5 départs sont annoncés. L'effectif prévu pour l'année scolaire 2025 2026 est de 335 élèves.

L'équipe enseignante a travaillé sur une proposition de répartition à treize classes :

4 classes de maternelle	8 classes d'élémentaire
	CP
PS-MS	CP
PS-MS	CE1
MS-GS	CE1-CE2
GS	CE2
	CE2-CM1
	CM1-CM2
	CM1-CM2
	CM1-CM2

En ce qui concerne l'équipe enseignante, nous enregistrons 3 départs : Mme Vermeulen, Mme Battu et Mme Khattabi. Nous leur souhaitons le meilleur pour la suite.

L'école accueillera deux nouvelles enseignantes : Mmes Amélie Cathala et Clara Causier ont été nommées à titre définitif sur l'école.

### **3. Fonctionnement de l'école**

#### **Prise en charge des élèves en difficulté**

Des stages de réussite pour les élèves en difficulté seront organisés la dernière semaine des vacances d'été, à l'initiative des enseignants.

#### **Education musicale**

Les élèves de la petite section au CM2 ont bénéficié en 2024 2025 de l'intervention d'un musicien de l'association CMR, Julio Cesar Depaiva Silva, à raison d'une séance toutes les deux semaines. Ils ont travaillé, dans un cadre classique, le chant et les percussions corporelles. Un premier spectacle a été préparé pour la fête des sapins. Un deuxième sera présenté aux parents lors de la fête de l'école par les élèves de maternelle.

L'équipe enseignante a fait le choix d'arrêter cette collaboration avec les CMR. Elle se réjouit de collaborer de nouveau, dès septembre 2025, avec Aymeric Cernize. Les classes travailleront autour d'un projet intergénérationnel de musique et de photographie. Un grand merci à la mairie de continuer à financer ces interventions.

#### **Evaluation externe**

Cette année, l'école Le Petit Prince de Séigny a été soumise à une évaluation externe, comme le sont toutes les écoles de France sur une périodicité de 5 ans.

Les enseignantes, les parents délégués, les élèves délégués, les ATSEM et la mairie ont pris part à cet exercice. Nous les remercions chaleureusement de leur disponibilité, honnêteté et de leur capacité à dialoguer de manière constructive.

Dans le cadre de cette évaluation, plusieurs éléments ont été mis en évidence.

- En ce qui concerne les apprentissages et les suivis des élèves, l'école met en place des projets d'enseignements motivants en lien avec les parcours PEAC et les apprentissages, projets que l'école a prévu de poursuivre.
- Sur le volet « la vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire », une réflexion sera à mener sur le réaménagement de la cour et de l'école, en particulier avec l'ouverture de la nouvelle école, le déménagement des classes de maternelle. Un gros travail devra être fait concernant la réorganisation des locaux de l'école actuelle.
- Concernant « les acteurs et le fonctionnement de l'école », une deuxième journée de pré-rentrée sera mise en place pour les enseignants afin de permettre aux nouveaux enseignants de s'intégrer plus facilement dans l'école, de pouvoir échanger au niveau des pratiques et des particularités de l'école de Segny.
- Pour ce qui est de l'école et de son environnement institutionnel et partenarial, il est noté le fort engagement financier de la commune de Séigny. Toutefois, des temps d'échange réguliers avec le centre de loisirs seront à mettre en place. La communication constructive avec les parents délégués sur tous les sujets y compris les sujets sensibles se poursuivra.

Cette évaluation nous permettra de préparer notre prochain projet d'école l'année scolaire prochaine.

## Rentrée 2025

La rentrée des classes se fera le lundi 1er septembre 2025. Les listes des classes seront affichées devant l'école le dimanche 31 août en fin d'après-midi. Un message électronique vous sera envoyé fin août, il précisera l'organisation de la rentrée.

Les élèves recevront les listes de fournitures à l'école fin juin/début juillet. Elles seront également consultables sur le blog de l'école à l'adresse suivante : <https://ecolesegny.toutemonecole.fr/>

Une rentrée échelonnée sera organisée pour les élèves de petite section. Les informations seront transmises aux familles par mail et via le petit courrier adressé aux élèves en juillet.

Un rendez-vous a été proposé à chaque famille. Des moments en classe sont organisés en juin pour les futurs élèves de PS, accompagnés de leurs parents durant le temps d'accueil du matin. Une réunion pour les parents des futurs élèves de PS aura lieu le mardi 17 juin à 18h00.

## 4. Projets pédagogiques et vie de l'école :

### a) Projets

#### Parcours PEAC – projet art et culture

\* **Musique** : Les élèves de PS à la GS présenteront un spectacle de chants et de danse avec Julio Cesar Depaiva-Silva, notre intervenant musique, lors de la fête de l'école, organisée par le Sou des écoles le samedi 28 juin à 17h30 à l'espace de Vaise.

\* **Danse** : Les élèves du CP au CM2 présenteront un spectacle de danse autour du cinéma, lors de la fête de l'école, le samedi 28 juin à 18h15 à l'espace de Vaise.

#### \* **Cinéma:**

Le projet cinéma des classes de Virginie, Laura Bottagisi et Anaëlle s'est poursuivi avec la projection aux familles au cinéma de Ferney Voltaire des films réalisés par les trois classes.

Plusieurs classes élémentaires visionneront aussi le film « Azur et Asmar » de Michel Ocelot d'ici la fin de l'année.

\* **Histoire:** Les classes de CM1CM2 ont visité Fort l'écluse mardi 3 juin et jeudi 19 juin. Les élèves ont d'abord bénéficié d'une visite guidée historique puis ils ont participé à deux ateliers : atelier « Soldat du XVIII » et montée des 830 marches de la galerie souterraine.

\* **Projet Arts plastiques** : Les élèves de l'école préparent comme chaque année une grande exposition de leurs œuvres d'art. Réalisées autour du thème du cinéma, elle aura lieu le jeudi 3 juillet à 17h00, dans la cour de l'école.

\* **Bibliothèque d'école** : Les bénévoles de la bibliothèque municipale ont participé à la semaine du livre du 12 au 16 mai 2025 en lisant des ouvrages aux élèves, en particulier l'album « Azur et Asmar » en Kamishibaï. Toute l'équipe enseignante les remercie pour leur implication et leur énergie déployées au service de nos élèves.

Madame Sophie Joannic, illustratrice, est intervenue lundi 12 mai dans les 3 classes de CM1CM2, pour présenter son métier d'illustratrice et son travail à la conception du livre «Même pas drôle».

\* **Le festival du livre** s'est tenu du 12 au 16 mai 2025. Les ventes de livres ont représenté 828 euros, à peu près comme l'année passée. Une partie des recettes a été reversée aux différentes classes de l'école soit l'équivalent d'une quinzaine de livres.

### Parcours développement durable

#### \* **Arts du jardin :**

L'école vient de se doter de nouveaux outils et gants de jardinage. Le projet initié avec l'association « les jardins de Voltaire » en 2023 2024 continue en cette fin d'année, avec les classes de maternelle.

En élémentaire, les jardins ayant été remis à nu par la mairie, ce travail ne sera pas possible. Une concertation sera menée l'année prochaine pour disposer d'autres espaces de jardinage : bacs de jardinage, végétalisation de la cour...

\* Les élèves de GS et de CP partiront en classe de découverte du 23 au 24 juin 2025 à Chamonix. Cela permettra d'observer et vivre la montagne à travers les saisons. En particulier, les élèves découvriront sa faune et sa flore.

\* Les classes d'Anaëlle et Virginie se rendront au zoo de Servion le 30 juin prochain.

\* Les classes de Claire et Laura Bottagisi iront au zoo de la Garenne le 26 juin.

\* Les classes de Manon et Laura passeront la journée du vendredi 27 juin aux aigles du Léman. Les élèves découvriront une volière de rapaces et des spectacles et pourront passer un moment privilégié avec des soigneurs.

\* Les classes de Kenza et Chadia, Claire-Lise et Caroline iront à la ferme de L'Enquerne. Les élèves visiteront tout d'abord la ferme puis ils participeront à des jeux ludiques sur la ferme, les animaux et la flore.

### Parcours citoyen

\* **Les gendarmes de la maison des familles** de Bourg en Bresse ont mené une animation auprès des CM1CM2 autour des conduites à risque et du harcèlement.

\* Les gendarmes de Gex sont aussi venus sensibiliser les classes de CM1CM2 aux dangers des réseaux sociaux.

\* **Conseil des élèves délégués** : Un conseil des élèves délégués a eu lieu lundi 7 avril. Suite aux demandes des élèves, l'équipe enseignante a décidé de mettre en place trois caisses de jeux de cour lors des récréations avec un planning dédié. Les dons de jeux sont les bienvenus.

### Parcours santé/ EPS

\* **Natation** : Les élèves ont bénéficié de 8 séances de natation à la piscine de Ferney Voltaire du 6 janvier au 28 mars 2025 en classe de CP et du 31 mars au 13 juin 2025 en classe de GS. Cela s'inscrit dans le programme d'éducation physique et sportive (EPS). L'acquisition du savoir-nager est obligatoire à l'issue du cycle 3 (fin de 6<sup>ème</sup>).

La commune de Segny n'ayant pas de piscine municipale, l'école de Segny est tributaire des infrastructures des communes environnantes. Un cycle est prévu en GS/CP et en CM2. La mairie prend en charge les frais relatifs à cet enseignement (transport, utilisation de la piscine).

**\*Semaine du vélo :** Elle se déroulera du 16 au 26 juin de la moyenne à la grande section. Un grand merci à la mairie pour la préparation du Terrain de Vaise, la sécurisation du parking et la mise à disposition d'un espace de stockage des vélos sur place.

### **Liaison GSCP**

Fin-juin, les élèves de GS seront accueillis en classe de CP. Ils découvriront le manuel de lecture de CP et il sera répondu à toutes leurs questions.

### **Liaison CM2/6<sup>ème</sup>**

Les élèves de CM2 ont participé à la journée d'accueil des futurs élèves de sixième du collège d'Ornex, intitulée « comme en 6<sup>ème</sup> », jeudi 22 mai 2025.

La journée a débuté par la visite du collège Simone Veil avec les élèves ambassadeurs. Puis, les élèves ont suivi un cours avec un professeur du collège et un atelier « réussir au collège ». La direction du collège a répondu aussi à toutes leurs questions. Les professeurs ont, de leur côté, échangé avec les conseillers principaux d'éducation sur leurs situations de classes.

Les parents d'élèves des 6 écoles de secteur ont été conviés à une présentation du collège par le principal le 22 mai dernier.

## **b) Le temps périscolaire**

### **Centre de loisirs**

Une plainte a été déposée par une famille contre un agent du centre de loisirs (voir le communiqué du maire datant du 14 mai et le compte-rendu des parents délégués en pièces-jointes). L'enquête est toujours en cours, prise en charge par le parquet de Bourg-en-Bresse. L'adjoint mis en cause a été suspendu, par ordre de la préfète de l'Ain, pendant 6 mois, par mesure de prévention. Il a posé sa démission et ne travaille plus au centre de loisirs.

« Jeunesse et sport » a décidé des capacités d'accueil de cet été au regard du personnel disponible : le quota sera de 24 petits et 24 grands. C'est moitié moins que d'habitude. Une réflexion est en cours pour savoir comment seront choisis les enfants. Les familles seront informées dès que possible. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 27 juin, mais pourront être fermées plus tôt pour pouvoir informer les familles plus en amont.

### **Cantine**

Des questions relatives à la quantité et la qualité des repas sont souvent posées.

A chaque livraison, le fournisseur de la cantine livre des repas « témoins » élaborés par une diététicienne, ces repas couvrent l'ensemble des besoins nutritifs des enfants.

En effet, un jour, il y a eu des plats différents servis aux enfants par manque de quantité. En fin de service, le « stock tampon » (disponible en cas de besoin ou d'erreur de commande) a été ouvert afin de pouvoir nourrir tous les enfants, il s'agissait de thon.

Le contrat avec le fournisseur arrive à son terme. Des appels d'offre sont en cours pour changer de prestataire dès septembre afin d'améliorer le service en prenant en compte le rapport qualité-prix.

### **c) Matériel et budget**

Les projets musique et photographie ont été votés par le conseil municipal en avril 2025. Le budget « concours de lecture » a lui aussi été financé en partie par la mairie. Cela représente un effort financier conséquent pour la mairie et nous les en remercions.

D'autres demandes ont été acceptées comme :

- La fourniture de deux téléphones portatifs, suite à la mise en service d'une ligne téléphonique digitale,
- Des vélos en maternelle pour remplacer ceux qui sont cassés,
- L'occultation des dernières salles de l'école pour se protéger en cas d'intrusion,
- Du matériel pour la ventilation des classes durant les périodes chaudes.

### **d) Travaux**

L'exercice d'alerte PPMS de type séisme du 18 mars dernier a mis en évidence un volume sonore trop faible. A ce jour, il n'a pas encore été noté sur le carnet d'entretien de l'école d'intervention de l'entreprise en charge des équipements de sécurité.

L'occultation des dernières salles de l'école devrait intervenir dans le courant de l'été, après accord de la mairie.

Nous sommes toujours dans l'attente de la réparation des fissures constatées autour des portes de la classe 3, 4, 13 et de la bibliothèque.

Une liste de travaux sera communiquée à Monsieur Yann Billard, adjoint à la vie scolaire, afin de profiter de la pause estivale pour améliorer le fonctionnement de notre école.

## **5. Actions du Sou des écoles**

Comme chaque année, le Sou de Séigny organise la fête de l'école à l'espace de Vaise. Elle se déroulera le 28 Juin 2025. Le spectacle en maternelle se tiendra à 17h30 et le spectacle en élémentaire à 18h15.

Nous vous communiquons les dates prévues pour 2025 2026 :

- la foulée de Séigny, le 12 octobre 2025
- la fête des sapins, le 29 novembre 2025
- la chasse aux œufs, le vide grenier, le carnaval, courant mars 2026
- la fête de l'école, le 27 juin 2026

## **6. Remerciements :**

Toute l'équipe d'école remercie l'ensemble des partenaires de l'école :

- La mairie, Monsieur le Maire et ses différents adjoints pour le financement des sorties, projets et pour l'entretien de l'école,
- Toute l'équipe du centre de loisirs pour la prise en charge des élèves sur le temps périscolaire,
- Les bénévoles de la bibliothèque municipale pour leur aide au fonctionnement de la bibliothèque et leur participation à la semaine du livre,
- Les parents délégués pour leur investissement à nos côtés,
- L'équipe du Sou pour tous les évènements organisés finançant les sorties et les petits achats des classes.

Fin du conseil à 19h45.

Pièces jointes :

- communiqué du maire datant du 14 mai
- compte-rendu des parents délégués



REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE L'AIN

Mairie de SEGNY

**Objet : Communiqué de haute importance concernant la sécurité des enfants au centre de loisirs**

Chers parents,

Je souhaite vous informer qu'une enquête judiciaire est menée actuellement par la Gendarmerie de GEX en lien avec la Procureure, et concerne en partie le centre de loisirs. Plusieurs personnes (une trentaine) ont été amenées à témoigner dans le cadre de cette enquête, les agents municipaux, les animateurs y travaillant, des enfants avec leurs parents, des élus et moi-même.

Aucun danger ou risque pour les enfants n'ont été détectés.

La direction du centre de loisirs a décidé de se mettre en retrait le temps de l'enquête.

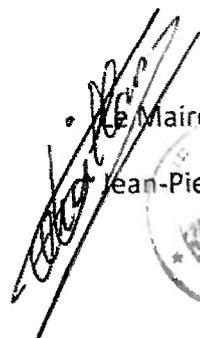
De nombreuses rumeurs, notamment de fausses informations circulent via des réseaux sociaux. Ces rumeurs peuvent fragiliser l'enquête en cours et tomber sous le coup de la loi pour les personnes les propageant.

Il convient également de ne pas prendre attache avec les personnes concernées de près ou de loin par l'enquête en cours.

La mairie a pris des mesures pour assurer la continuité du service du Centre de Loisirs avec la présence quotidienne de personnels habilités et qualifiés pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions en respectant les règles de sécurité inhérentes à une telle structure.

Je vous remercie de votre compréhension et votre confiance. Je vous tiendrais informé de toute évolution significative.

Je vous prie d'agrée, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments distingués.

  
Le Maire  
Jean-Pierre FOUÏLOUX  


# Communiqué Officiel des parents délégués - Centre de Loisirs



SEGNY parents 28 mai



Bonjour à tous,

Au regard des événements récents au centre de loisirs et suite à plusieurs demandes de rendez-vous, nous avons été reçus ce week-end par Mr le Maire et son adjoint à la jeunesse et l'éducation.

Nous tenions à vous restituer les principaux points évoqués :

1. Une plainte d'une famille a été déposée en gendarmerie le 7 mai à l'encontre d'une personne du Centre de Loisirs. Ce même jour, la Mairie de Segny a appliqué la mesure de précaution qui s'imposait et suspendu la personne concernée tout en faisant le nécessaire pour assurer l'accueil et la protection des enfants au centre de loisirs.

2. Comme évoqué dans le communiqué du Maire, la direction du centre de loisirs a été écartée le temps de l'enquête qui est en cours. A notre connaissance, aucune plainte n'a été déposée à ce jour contre la direction.

3. Malgré la situation forcément déstabilisante, le centre de loisirs fonctionne dans le respect des normes d'accueil d'enfants, avec des taux d'encadrement validés par Jeunesse et Sport. La capacité d'accueil est aujourd'hui de 50 enfants |

4. Suite aux demandes de plusieurs parents, nous avons demandé la mise en place d'une cellule psychologique pour aider les enfants et familles qui en exprimeraient le besoin. A ce stade, les autorités publiques n'ont pas jugé nécessaire la mise en place d'une cellule psychologique. La mairie rappelle que seule la préfecture a pouvoir de déclenchement d'une telle mesure.

5. Les informations apparues ces derniers jours (articles de journaux locaux non signés, réseaux sociaux, groupes divers) peuvent être incorrectes, déformées, anxiogènes, et peuvent perturber l'enquête en cours du parquet. Nous appelons à la plus grande prudence afin que la justice puisse mener son enquête.

Nous tenons à exprimer tout notre soutien aux familles qui pourraient être concernées et restons pleinement disponibles à leur écoute.

Par ailleurs, nous jugeons essentiel de rappeler l'importance du respect envers l'ensemble du personnel du centre, qui fait son maximum pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles, malgré une situation marquée par des tensions sur les effectifs.

Enfin, quelles que soient les opinions de chacun, il est important de rappeler que la présomption d'innocence constitue un principe fondamental du droit.

